



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

Paris, le 22 Juin 2007

Communiqué de presse

Les suppressions de fonctionnaires vont-elles vraiment réduire la dette publique ?

La suppression du nombre de fonctionnaires par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite se confirme. Dans le débat public, la baisse du nombre de fonctionnaires est présentée comme une opportunité pour réduire la dette publique et réformer l'Etat. Mais elle relève en réalité de l'a priori idéologique.

La réalité des chiffres est autrement parlante :

- les dépenses de personnel représentent 44 % des dépenses de l'Etat, ce qui est parfaitement normal vu les services publics assurés par l'Etat,
- par ailleurs, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux représenterait une économie de moins de 1 milliard d'euro en 2007 (soit un coût budgétaire inférieur à celui du bouclier fiscal ramené à 50 %) et, en 5 ans (soit d'ici 2011), d'à peine 5 milliards d'euros (soit en 5 ans un tiers du manque à gagner annuel qui résultera des nouvelles mesures fiscales).

Les suppressions d'emplois de fonctionnaires ne constituent donc pas la solution au « problème » de la dette. Encore faut-il distinguer la bonne de la mauvaise dette (la bonne résultant d'investissement, la mauvaise procédant du manque de recettes conduisant à emprunter pour couvrir les frais de fonctionnement). En réalité, le véritable danger est d'affaiblir les missions publiques ce qui, compte tenu des besoins sociaux et de la demande sociale, favoriserait le recours au secteur privé.

Les agents des impôts vivent déjà cette réalité du non remplacement d'une proportion importante des départs à la retraite. Les conséquences sont sans appel : la pression se fait plus grande, la qualité du travail pâtit de l'urgence et du manque de moyens, les restructurations conçues pour faire face à la baisse des effectifs s'enchaînent avec pour effet une perte de repère et de technicité ainsi qu'une polyvalence subie... C'est aussi pour cette raison qu'ils font de la revalorisation de leur rémunération et de l'amélioration de leurs conditions de travail leurs priorités.